CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112366** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999

Raison sociale : DAVID BOEUF VIRARD

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/11/2023

Capital : 7 700

721 ROUTE DES SEMAISES
38330 SAINT-ISMIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 424296259

Siret : 424 296 259 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 05985

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 175499540012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 175499540012

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 76 52 03 86 **Fax :**

Portable : 06 73 30 98 46

Responsabilité légale :
BOEUF-VIRARD DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : boeufvirard@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 269 984 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	03/02/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		24/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112366** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE **13/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/11/2023
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 424296259

Siret : **424 296 259 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 81 05985
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 175499540012
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 175499540012
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **DAVID BOEUF VIRARD**

721 ROUTE DES SEMAISES
38330 SAINT-ISMIER

Téléphone : 04 76 52 03 86 **Fax :**
Portable : 06 73 30 98 46

Site Internet :
E-mail : boeufvirard@gmail.com

Responsabilité légale :
BOEUF-VIRARD DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/02/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.